



Convocation du Conseil municipal

(Article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira en mairie, Salle des mariages,
lundi 26 juillet 2021 à 20 heures 15
Affiché le 20 juillet 2021**

**Conformément aux dispositions du décret n° 2021-955 du 19/07/2021 publié le
20/07/2021, l'accès du public reste conditionné au respect des mesures générales
nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire**

ORDRE DU JOUR – SESSION ORDINAIRE

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 28 juin 2021,

1/ Attribution du marché de travaux : aménagement VRD et parking Entrée ouest Ecole Primaire,

2/ Convention SEM.24 – Périgord énergie : couverture photovoltaïque deux courts tennis plaine de chury,

3/ Convention pour la mise à disposition des agents municipaux des écoles : CDC- Pays foyen Périscolaire,

4/ Convention CDG33 – Accompagnement en Evolution Professionnelle (AEP),

5/ Indemnité forfaitaire complémentaire pour travaux électoraux (IFCE),

6/ Attribution des subventions 2021 aux associations,

Informations et questions diverses.

Le Maire,
Didier TEASSANDIER

